

L'Union Européenne et l'outre-mer face au changement climatique et à la perte de biodiversité

RAPPELANT que l'outre-mer européen se compose de sept Régions Ultra Périphériques (RUP) qui font partie intégrante de l'Union européenne, et de 21 pays et territoires d'outre-mer (PTOM) associés ;

CONSIDERANT que les RUP et PTOM sont répartis sur tous les océans et toutes les latitudes, des pôles aux tropiques, et qu'ils abritent une biodiversité d'importance mondiale supérieure à celle de toute l'Europe continentale ;

CONSIDERANT que les RUP et PTOM sont souvent situés dans des espaces régionaux d'importance écologique planétaire, au voisinage de Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) et de pays dits "Afrique Caraïbes Pacifique" (ACP) qui présentent le plus souvent des enjeux écologiques communs ;

CONSIDERANT que les RUP, les PTOM et leurs voisins subissent généralement une forte pression de développement et présentent une vulnérabilité particulière au changement climatique ;

RAPPELANT la recommandation "Politique européenne et biodiversité d'outre-mer" adoptée en 2004 par le 3ème Congrès mondial de la nature ;

RAPPELANT que l'Union Européenne s'est engagée à renforcer son action en faveur des RUP, des PTOM et de leur espaces régionaux, notamment dans la communication de la Commission Européenne du 22 mai 2006 intitulée "Enrayer la diminution de la biodiversité à l'horizon 2010 et au-delà" ;

RAPPELANT le "message de la Réunion" issu de la conférence "L'Union Européenne et l'outre-mer, stratégies face au changement climatique et à la perte de la biodiversité", un événement officiel de la Présidence française de l'Union Européenne co-organisé par l'UICN sur l'île de la Réunion en juillet 2008 ;

CONSIDERANT que renforcer la capacité de l'outre-mer européen à faire face au changement climatique et à la perte de biodiversité constitue pour l'Union Européenne un engagement politique majeur, mais aussi une occasion de renforcer sa contribution scientifique, technique et politique sur ces enjeux dans des régions d'importance écologique planétaire, en coopération avec les pays de ces régions ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 5 au 14 octobre 2008 à Barcelone, Espagne, pour sa 4^e Session :

DEMANDE à l'Union Européenne de formuler des réponses concrètes aux propositions du "message de la Réunion" ;

DEMANDE à la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne et aux présidences à venir tchèque, suédoise et espagnole d'accorder une attention particulière au suivi de la prise en compte de ce message, en particulier dans la perspective de l'échéance de 2010 ;

DEMANDE à tous les Etats membres de l'Union Européenne de s'engager dans la mise en oeuvre de ce message ;

ENCOURAGE l'UICN à poursuivre le développement de son Programme portant sur l'outre-mer européen pour appuyer la mise en oeuvre des propositions du "message de la Réunion", en approfondissant notamment les relations avec tous les acteurs concernés : autorités locales, nationales et européennes, organismes publics, société civile, experts, organisations régionales et internationales.